

LA UNE Entrez, c'est tout vert !

Le printemps est renaissance. Après un week-end pascal encore maussade et pluvieux, on va bientôt pouvoir ranger les manteaux épais, enfiler un blouson plus léger. Le vert gagne la forêt. Il faut l'y suivre ! L'Ardenne revit et tend ses bras aux rivières redevenues plus sages. C'est le temps [des balades sous un soleil](#) encore adolescent, tandis que les [parcs d'attractions](#) et les parcours sportifs rouvrent leurs portes. Le printemps en Ardenne, c'est [la saison de tous les possibles](#).

La Forêt d'Orient est un cadre naturel exceptionnel dans le département de l'Aube où vous pourrez découvrir les mammifères d'hier et d'aujourd'hui. Des enclos aménagés dans le Parc Naturel Régional (PNR) accueillent en semi-liberté, comme au Parc de Sainte-Croix en Moselle, [des aurochs](#), [des tarpans](#), [des élans](#) et [des bisons d'Europe](#), qui côtoient cerfs, chevreuils et sangliers... comme autrefois. Les espèces éteintes ont été reconstituées par croisements successifs. L'Espace Faune de la Forêt d'Orient, situé sur une presqu'île de 89 ha du Lac d'Orient, est une véritable arche de Noé, à proximité de Mesnil-St-Père, au cœur du Parc.

La [Cité des paysages](#), en Meurthe-et-Moselle, lance le 13 avril son programme 2024 avec des découvertes nature, des ateliers dédiés au paysage et des rendez-vous pour mieux comprendre les transitions en cours. Ça se passe sur la Colline de Sion et ailleurs dans le département.

Au [Château du Haut-Koenigsbourg](#) (Alsace), laissez-vous enchanter par le retour du soleil et venez (re)découvrir la forteresse en famille ! Découvrez un programme diversifié qui ravira petits et grands. Le printemps est également l'occasion de se rapprocher du patrimoine et de son environnement en participant aux nombreux événements programmés en extérieur !

La Fédération française de la randonnée pédestre (FFRandonnée) et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) ont présenté le 22 mars 2024 leur guide intitulé "[Sentiers de montagne en tension : identifier, évaluer, agir](#)". Son but ? Optimiser la gestion des flux sur les itinéraires de randonnée en montagne, des flux rendus de plus en plus importants ces dernières années avec l'essor des pratiques de pleine nature, et qui ont des conséquences importantes sur les espaces naturels. S'il ne fallait retenir qu'un chiffre pour illustrer ce phénomène, ce seraient les 27 millions de Français âgés de 18 à 80 ans qui ont pratiqué la randonnée ou la marche de loisir au cours de l'année 2021, soit 9 millions de plus qu'en 2014.

*

RURALITE

Le Pacte

Le 8 février 2024, le Président de la Région a sollicité la contribution du CESER Grand Est pour enrichir le Pacte des Ruralités. Ce dernier sera présenté lors d'une Assemblée Plénière Spéciale du Conseil régional le 5 avril prochain à Verdun. Le CESER apporte la vision de la société civile organisée sur les enjeux fondamentaux pour le développement des territoires ruraux sur le long terme. La réussite de ces défis dépendra de la mobilisation conjointe de tous les acteurs locaux et territoriaux. Découvrez [la contribution du CESER](#) au Pacte des Ruralités.

La crise agricole

L'agriculture en crise a occupé cet hiver l'espace médiatique par de nombreuses manifestations accompagnées de leurs cortèges de revendications ... parfois contradictoires. Pour manger sainement, tout en préservant notre environnement et notre santé, il y a nécessité de politiques courageuses et ambitieuses qui permettent à l'agriculture de sortir de sa crise systémique ! Retrouvez [la vidéo du débat sur France 3 Alsace le 25 février 2024](#). Face à face de Frank Sander, vice-président de la FNSEA, Maurice Meyer, agriculteur bio et Colin Riegger, secrétaire général de la Confédération Syndicale des Familles du Bas-Rhin.

L'agriculture au cœur des transitions

L'Agence Scalen (Agence de Développement des territoires Nancy – Sud Lorraine) a placé au cœur de son projet stratégique 2022-2025, l'enjeu des transitions et de la résilience. Elle mobilise sa connaissance des territoires et son expertise pour aider les collectivités à passer à l'action, y compris sur le sujet de l'agriculture. Le Cahier Scalen n°64 "[Agriculture au cœur des transitions](#)", réalisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, fait le point sur les transitions auxquelles le monde agricole est confronté et montre que le secteur s'adapte et innove face à ces enjeux.



CLIMAT

La science en BD

Résumer l'ensemble des enjeux climatiques et des connaissances scientifiques sur le sujet sans être trop abscons ni complètement anxiogène est un défi délicat. Il est brillamment relevé par une bande dessinée très pédagogique, dense (plus de 300 pages), passionnante et parfois même drôle. [Horizons climatiques, rencontre avec 9 scientifiques du Giec](#) (éditions Glénat), parue le 20 mars 2024, raconte les pérégrinations d'une jeune chercheuse et de son voisin de palier, qui frise le déni climatique, à la rencontre des plus éminents climatologues français. (source : [Reporterre](#))

La qualité de l'air en ville

À l'issue du comité ministériel de suivi de la qualité de l'air en ville, qui s'est tenu le 19 mars 2024, le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, a annoncé un assouplissement du calendrier obligatoire des zones à faibles émissions (ZFE). Les agglomérations de Rouen, Marseille et Strasbourg n'étant plus en "dépassements de seuils" ne seront pas tenues de restreindre la circulation des véhicules Crit'Air 3 au 1^{er} janvier 2025. Seules celles de Paris et Lyon resteront soumises à cette obligation.

L'Eurométropole de Strasbourg a cependant annoncé qu'il n'était pas question pour elle de remettre en cause le calendrier, regrettant "le yo-yo du gouvernement". A la Métropole du Grand Nancy, le président Mathieu Klein a organisé ce même jour une réunion d'information-concertation avec les professionnels et attend la contribution du Conseil de développement durable (assemblée citoyenne) portant sur "le changement des comportements en mobilités" dont la présentation est prévue en juin 2024. [Lire l'article](#).

Fonds Vert pour la biodiversité

Le ministère de la Transition écologique vient de publier [une circulaire](#) relative au cadre de déploiement du fonds vert sur les territoires pour le volet "Paysage, eau et biodiversité", qui doit accompagner la mise en œuvre de la Stratégie nationale biodiversité 2030, à travers la mobilisation des atlas de biodiversité (inter)communale et des aires protégées/zones de protection forte ou encore le rétablissement des continuités écologiques. La réduction de 400 millions d'euros des crédits du Fonds vert (qui passe de 2,5 milliards en budget initial à 2,1 milliards en budget révisé en raison des prévisions de croissance) contraint à donner un nouveau cadre aux objectifs prioritaires ainsi précisés. [Lire l'article](#).

Planification écologique

Véhicules électrique, covoiturage, biocarburant, fret, chauffage, climatisation, éolien, solaire, nucléaire, consommation d'eau, restrictions estivales d'eau, utilisation d'engrais, plantations de haies, artificialisation des terres, déchets, gaspillage alimentaire... Le [tableau de bord](#) du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) a été mis à jour le 8 mars 2024. [Lire l'article](#).

L'habitabilité en questions

[EPHemeris](#) est un projet de recherche et de formation de l'Université de Lorraine. Il propose de poser un diagnostic des conditions d'habitabilité de la Terre qui s'inspirerait des crises environnementales du passé proche et lointain. L'ambition est de parvenir à esquisser des solutions pour maintenir des conditions habitables et de faire éclore au sein de l'Université un laboratoire de référence pour la transition écologique. Les questions liées à l'accès et au partage de l'eau ainsi que l'artificialisation des sols apparaissent comme des sujets centraux. Les chercheurs souhaitent impliquer l'ensemble des acteurs universitaires, éducatifs, socio-économiques, politiques ainsi que la société civile, avec à terme l'organisation d'une conférence des parties autour de la notion d'habitabilité en Lorraine... et au-delà (pour faire suite aux deux journées de présentation du projet en octobre dernier).

Ecologie et solidarité

Le 28 mars 2024 s'est déroulée à l'IUT du Saulcy à Metz la 12^e édition du [Challenge Écologie et Solidarité](#). Les projets d'étudiantes et d'étudiants de toutes les formations, de la L1 au doctorat, de l'Université de Lorraine et d'ailleurs, portent tous un lien avec les enjeux écologiques et solidaires : technologies durables ; protection de l'environnement ; santé et qualité de vie ; engagement solidaire.



CONSOMMATION

A qui profite le "chariot mystère" ?

Une nouvelle mode semble émerger dans certains hypermarchés : la vente de "chariots mystères". Des caddies remplis de petit électroménager, linge de maison, jouets, articles de bricolage et autres produits non-alimentaires, d'une valeur totale de 150 € vendus 49 €, à l'aveugle. Les chariots sont en effet recouverts d'un film plastique noir... Les avis sont mitigés sur cette pratique. Mais au final, qui gagne et qui perd ? [Lire l'article](#) de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est (CCA).

Que choisir ?

Dans son dernier numéro, le magazine "[60 millions de consommateurs](#)" a réalisé des tests sur les sols en matières synthétiques. Il s'agit des PVC, vinyle et linoléum (lino), d'apparence bois clair et destinés à toutes les pièces. [Lire l'article](#) de la CCA.

*

Fin de la "carte verte"

L'obligation d'apposer sa vignette verte sur son pare-brise, c'est fini !. À partir de ce 1^{er} avril, l'attestation d'assurance sera dématérialisée. Voici [tout ce qu'il faut savoir](#) au moment de l'entrée en vigueur de la réforme.

Délivrance des titres d'identité et de circulation : les difficultés surmontées ?

La délivrance des titres d'identité (cartes d'identité, passeports) et de circulation (permis de conduire notamment) a connu, entre mars 2022 et juin 2023, des délais moyens de trois mois, voire six mois dans certains cas. Face à ce constat, [la Cour des comptes s'interroge](#) sur les défis structurels révélés par cette crise. [Lire l'article](#).



SANTE

Représentants des usagers : le renouvellement

L'ARS Grand Est lance une campagne pour pourvoir les postes vacants de représentants des usagers (RU) des commissions des usagers (CDU) des établissements de la région. Des postes sont à pourvoir dans [les Ardennes](#), dans [l'Aube](#), [la Marne](#), [la Haute-Marne](#), [la Meuse](#), [la Moselle](#), [la Meurthe-et-Moselle](#), [les Vosges](#), [le Bas-Rhin](#) et [le Haut-Rhin](#). Prenez connaissance des [modalités de candidature](#) et envoyez votre dossier avant le 15 mai 2024. Une seconde campagne sera lancée en juin 2024 pour pourvoir au renouvellement des postes arrivant à terme au cours du deuxième semestre 2024. Vous retrouverez [toutes les informations utiles](#) sur le site de France Assos Santé Grand Est.

Demandez le programme

Journée de sensibilisation et de mobilisation pour la pratique d'activité physique "[Pour une France en forme](#)" le 13 avril à Strasbourg.

[Journée régionale Pertinence](#), consacrée à l'optimisation du parcours de soins des patients au sein des territoires le 18 avril à Nancy.

Retrouvez [la programmation 2024 de Santé Publique France](#) qui prend en compte les orientations de la stratégie nationale de santé. Cette programmation nationale est déclinée en région dans les activités des cellules régionales et permet notamment d'agir sur les inégalités sociales, et ainsi renforcer la protection des publics les plus fragiles, au plus près de leurs lieux de vie, en concertation avec les acteurs locaux.

Les inégalités de santé entre les femmes et les hommes

Si les femmes sont plus nombreuses et vivent plus longtemps que les hommes, y compris sans incapacité, elles se perçoivent en moins bonne santé et les inégalités persistent. A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, Santé publique France a rappelé [quelques constats](#) issus de ces travaux soulignant l'importance d'agir pour réduire les inégalités de santé entre les hommes et les femmes.

Les enjeux de santé dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV)

Les enjeux de santé sont particulièrement prégnants dans les QPV, reflétant les inégalités sociales et territoriales de santé : offre de soin déficitaire, cumul de facteurs défavorables à la santé (précarité économique, suroccupation des logements, bruit, etc.), moindre accès aux facteurs de protection de la santé (emploi, loisirs, alimentation saine, cadre de vie promoteur de santé physique et mentale, etc.). Ces facteurs contribuent à un renoncement important aux soins. Près de 40 % des habitants des QPV ont déclaré avoir renoncé à au moins un soin. Des actions locales sont mises en place : accompagnement à la création de maisons de santé, démarches d'éducation pour la santé mobilisant les outils de l'aller-vers et de la médiation en santé, etc.

La Banque des Territoires et le [réseau français Villes-Santé](#) ont organisé un évènement Regards Croisés (avec la présence notamment pour notre région de Cécile Sornin, Adjointe au Maire déléguée à la vie citoyenne et la politique de la ville à la Ville de Mulhouse et Thibaut Mutel, Chef du service Santé et autonomie pour la Ville de Strasbourg). [Retrouvez l'évènement en replay](#) sur la chaîne YouTube de la Banque des Territoires.

Tabacologie

L'Association des Acteurs Lorrains en Tabacologie (AALT) organise sa [15^e Rencontre Tab'Actu](#) le 17 octobre 2024 au Domaine de l'Asnée à Villers-lès-Nancy. N'hésitez pas à relayer l'information à vos contacts / réseaux.



ACCES AUX DROITS

Le rapport d'activités annuel du Défenseur des Droits

"Un fossé s'est creusé entre les usagers et les services publics", alerte la Défenseure des droits dans son [rapport annuel](#), publié le 26 mars 2024. Avec ses 600 délégués territoriaux dans près de 1.000 lieux d'accueil et ses 250 agents dont 20 en région, l'institution du Défenseur des droits a reçu en 2023 un total de 137.894 réclamations, informations et orientations, un chiffre en hausse de 10% par rapport à 2022 dont on ne peut se réjouir. Mais ce que l'on retient en premier lieu de la publication du rapport 2023, c'est que cette année aurait été "marquée par une fragilisation de l'état de droit". "On observe une sorte de banalisation des atteintes aux droits, cette fragilisation n'est pas nouvelle mais elle s'inscrit dans une tendance de fond avec une forme d'accélération", décrit Claire Hédon dans son édito.

Pour en savoir plus, [lire l'article](#). Retrouvez [le communiqué de presse](#).

Près de 600 délégués du Défenseur des droits sont présents dans toute la France. Ils représentent le Défenseur des droits près de chez vous. Ils vous reçoivent gratuitement sur rendez-vous. Ils vous écoutent, vous orientent ou vous accompagnent en cas de problème avec vos droits. [Trouver un délégué près de chez vous.](#)

Racisme, antisémitisme et xénophobie : contribution du Défenseur des droits au rapport 2023 de la CNCDH

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale du 21 mars, la Défenseure des droits rend publique sa [contribution au rapport annuel de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme \(CNCDH\)](#) sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Cette contribution vient rappeler l'ampleur des discriminations liées à l'origine dans la société française, leur dimension systémique et la nécessité de faire évoluer les pratiques dans le sens de ses recommandations. Ces discriminations entravent de façon durable et concrète les parcours de millions d'individus d'origine étrangère ou perçues comme telles. Elles mettent en cause leurs droits les plus fondamentaux : ils sont désavantagés dans l'accès à l'emploi ou au logement et plus exposés au chômage, à la précarité, au mal-logement, aux contrôles policiers, à un état de santé dégradé et aux inégalités scolaires.

Les métiers essentiels

La Ville de Nancy, en coopération avec le campus de Sciences Po Nancy et le Département de Meurthe-et-Moselle, a proposé le 21 mars 2024 une conférence – débat sur les conditions de travail dans le secteur du soin et du lien social. Alors que la crise du Covid a montré que les services de soins aux autres étaient des professions "essentiels", la valorisation de ces métiers reste défailante. On trouve en effet une concentration de la précarité, des rémunérations basses, des horaires décalés dans ces métiers qui contribuent au quotidien au lien social (infirmières, aides-soignantes, sages femmes, aides à domicile, nettoyage...). Emmanuel Thibaut, directeur de l'Udaf de Meurthe-et-Moselle, a participé à cette rencontre.

Les rapports récents de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS)

25 mars 2024 : [Micro-crèches : modèles de financement et qualité d'accueil](#)

15 mars 2024 : [Ressources humaines et statuts des encadrants et enseignants-chercheurs dans les formations paramédicales universitarisées](#)

15 mars 2024 : [Les pratiques illicites dans l'adoption internationale en France](#)

23 février 2024 : [Les eaux minérales naturelles et eaux de source : autorisation, traitement et contrôle](#)



EDUCATION

Le "choc des savoirs", on vous résume...

L'[étude PISA 2022](#) montre une baisse des résultats en français et en mathématiques des élèves français. De même, les [évaluations nationales 2023](#) font apparaître des différences importantes de niveau pour les élèves de 6^e dans le secteur de l'éducation prioritaire. Les résultats des élèves ont tendance à se dégrader après leur scolarité au collège.

Dans un [avis du 30 janvier 2024](#), le Conseil supérieur des programmes juge indispensable de réformer le collège pour lutter "contre la dégradation des résultats des élèves et corriger le creusement des inégalités". Dans les établissements volontaires, le conseil propose de mettre en place des groupes de niveau homogène et une pédagogie adaptée en français et en mathématiques. Deux parcours seraient proposés aux élèves : un parcours des fondamentaux pour les élèves en difficulté et le parcours des approfondissements pour les autres élèves. En parallèle, un ensemble de textes intitulé "[choc des savoirs](#)" a été préparé par le ministère de l'Éducation nationale. Les mesures ont été présentées par le ministre de l'Éducation nationale le 5 décembre 2023.

Les textes du "choc des savoirs" ont été soumis au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) le 8 février 2024. Le CSE est une instance consultative composée des représentants des différents membres de la communauté éducative (enseignants, personnels de direction, parents d'élèves...). Le projet d'arrêté a été rejeté par 67 voix contre, 1 abstention et aucune voix pour.

L'[arrêté relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège](#) a été publié au Journal officiel du 17 mars 2024. À partir de la rentrée scolaire 2024, l'arrêté prévoit l'organisation des cours de mathématiques et de français en groupes de niveau de la 6^e à la 3^e. Les élèves les plus en difficulté dans ces matières seront regroupés dans des classes de moindre effectif (15 élèves). La constitution des groupes de niveau s'appuiera sur les résultats des élèves à des tests de positionnement et aux besoins identifiés par les professeurs. La composition des groupes sera réexaminée au cours de l'année. L'arrêté prévoit aussi la possibilité de regrouper, en cours de mathématiques et de français, tous les élèves d'une même classe une à dix semaines au cours de l'année scolaire. [Lire l'article](#).

Bien-être à l'école : les solutions du Cnesco

Le Centre national d'étude des systèmes scolaires publie la synthèse de ses récents travaux sur le bien-être à l'école. Il en ressort que la France a un problème à régler sur ce sujet et que les solutions passent tant par des aménagements d'espaces que par du lien et des actions envers élèves et personnels. [Lire l'article](#). [Lire le dossier de synthèse](#).



PARENTALITE

La feuille de route de Sarah El Haïry

La ministre en charge de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles a exposé sa feuille de route. En matière de petite enfance comme de protection de l'enfance, Sarah El Haïry doit s'atteler aux enjeux de pénurie de places et de professionnels, de formation et d'attractivité des métiers, de qualité d'accueil et d'accompagnement des collectivités. Déléguée auprès des ministres de l'Éducation nationale, de la Justice et des Solidarités, elle affirme que "cette triple tutelle" l'aidera à construire des "passerelles" et à "mettre la famille et l'enfant au cœur d'un continuum de proximité et de protection". Pour en savoir plus : [La vidéo de l'audition au Sénat](#).

Toujours un manque de places en crèches

La ministre déléguée Sarah El Haïry, affirme que "160 000 femmes aujourd'hui en France", chaque année, "ne reprennent pas le travail", parce qu'elles n'ont pas trouvé de solution de garde pour leurs enfants. En 2021, 30% des parents ayant entrepris des démarches pour avoir une place en crèche avaient reçu une réponse négative, pointe le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfant et de l'Age. Malgré la hausse du nombre de places depuis 2013, le HCFEA estime qu'il faudra au moins 140 000 places supplémentaires en crèche d'ici à 2027 pour répondre aux besoins. Les projections proposées vont même jusqu'à 695 000 places supplémentaires. [Lire l'article](#).

Les Ecoles des Parents et des Educateurs

[La Fédération Nationale des Ecoles des parents et des Educateurs](#) (FNEPE) est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique et agréée association de jeunesse, d'éducation populaire et complémentaire de l'enseignement public. Elle est à la fois une association de services aux familles et aux éducateurs par les écoles des parents et des éducateurs qu'elle fédère et elle est un observateur des transformations sociales affectant la vie familiale et les demandes du public. La FNEPE intervient sur 57 départements et est constituée de 34 EPE au niveau local et 7 associations qui portent des actions labellisées EPE. La FNEPE est organisme associé à l'Unaf.

Des lois pour protéger les enfants

Afin de mieux protéger les enfants victimes de parents violents, en particulier incestueux, la [loi du 18 mars 2024](#) complète les codes civil et pénal. 160 000 enfants subissent chaque année des violences sexuelles, tandis qu'un enfant meurt tous les 5 jours sous les coups de ses parents. Pour en savoir plus, [lire l'article](#) : principe du retrait total de l'autorité parentale en cas d'inceste ou de crime ; suspension automatique de l'exercice de l'autorité parentale en cas d'inceste ou de crime ; nouveau cas de délégation forcée de l'exercice de l'autorité parentale.

Afin de mieux protéger les enfants des violences sexuelles dans le sport, la [loi du 8 mars 2024](#) renforce le dispositif de contrôle de l'honorabilité des éducateurs sportifs. Elle prévoit également une interdiction d'exercer pour les dirigeants de clubs sportifs dans certains cas (par exemple refus de signaler des comportements à risques dans leur club). Pour en savoir plus, [lire l'article](#) : transposition dans le champ sportif des dispositions applicables aux acteurs du secteur social et médico-social (l'encadrement du sport français repose sur quelque 2 millions de bénévoles, en plus des 250 000 éducateurs professionnels).



DROITS DES FEMMES

Loi constitutionnelle relative à la liberté de recourir à l'interruption volontaire de grossesse

La [loi du 8 mars 2024](#) inscrit dans la Constitution de 1958 la liberté garantie des femmes de recourir à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Il s'agit de réaffirmer le caractère fondamental de cette liberté en France. Le droit d'avorter est aujourd'hui en régression dans plusieurs pays étrangers, comme aux États-Unis ou même en Europe. Par ce texte, la France devient le premier pays au monde à reconnaître dans sa Constitution la liberté de recourir à l'avortement, qui relève de la seule appréciation des femmes. Selon les derniers chiffres officiels, 234 300 IVG ont été enregistrées en France en 2022.

SPORTS

Le ministère des Sports loue déjà l'héritage de Paris 2024

Le dossier de presse "[Des Jeux responsables et utiles](#)" présente les principales retombées durables attendues sur le territoire après Paris 2024. [Lire l'article](#).



LOGEMENT

Quels lieux de vie pour les personnes âgées d'ici à 2040 ?

En 2023, plus des trois-quarts des personnes âgées vivent en domicile ordinaire, y compris parmi les personnes très dépendantes. Les domiciles alternatifs, tels que les résidences autonomie, occupent une place résiduelle. L'Igas s'est interrogée sur les lieux de vie pour les personnes âgées d'ici à 2040. L'Union nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (Unccas) vous propose [un retour sur cette étude riche d'enseignements](#).

Les communes en "zone tendue"

Le gouvernement a annoncé le 22 mars que [plus de 800 communes](#) vont être reclassées en zone tendue afin de pouvoir bénéficier du prêt à taux zéro (PTZ) pour l'accession dans le neuf ou du logement locatif intermédiaire. La liste des communes bénéficiaires a été revue pour faire face à la crise du logement. Elle est encore susceptible d'évoluer, d'ici la fin du mois de mai.

Fonds national d'accompagnement Vers et dans le Logement : appel à projets

Un [appel à projets](#) (FNAVDL Grand Est) vise à financer des actions d'accompagnement permettant un accès direct ou le plus rapide possible au logement de droit commun et le soutien des ménages dans la période qui suit le (re)logement, ainsi que des actions permettant de maintenir dans le logement les ménages menacés d'expulsion. Le Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement, créé en 2011, finance des actions d'accompagnement personnalisé pour : des personnes reconnues prioritaires et auxquelles un logement doit être attribué en urgence au titre du droit au logement opposable (DALO) ; des ménages en situation de difficultés financières et/ou sociales (personnes à la rue et/ou en centres d'hébergement, victimes de violences conjugales, jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance, jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté, etc.) et relevant des politiques d'hébergement et d'accès au logement. La date limite de réponse est fixée au 26 avril 2024.

Le guide du syndic bénévole

Aujourd'hui, la France compte 52 839 syndics bénévoles assurant la gestion de 550 529 lots principaux. L'Anah (Agence nationale de l'habitat), en partenariat avec l'Anil (Agence nationale pour l'information sur le logement) et la [CLCV](#) (Consommation Logement et Cadre de Vie), vient de publier "[Le guide du syndic bénévole : les clés pour bien gérer sa copropriété](#)". Ce guide a pour finalité d'accompagner au mieux les syndics bénévoles et les copropriétaires dans la gestion quotidienne de leur immeuble. Il comporte 65 fiches pratiques destinées à les accompagner dans leurs missions et obligations.

Le Baromètre Qualitel

Le [Baromètre Qualitel](#), réalisé en partenariat avec IPSOS, évalue la satisfaction des Français par rapport à leur logement. Pour sa 6^e édition, l'association s'est intéressée au parcours de recherche et de sélection du logement, avant, pendant et après l'achat. Celui-ci s'avère souvent difficile. Les futurs acquéreurs scrutent certains critères : vitrage, superficie des pièces, état des murs, agencement, type de chauffage, etc. Mais d'autres leur échappent... [Lire l'article](#).

POLITIQUE DE LA VILLE

Un kit "Enjeux croisés Transition et Politique de la Ville"

Découvrez le nouveau kit "enjeux croisés" réalisé de façon collaborative par le Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV), dont l'ORIV pour notre région. Cet outil numérique a pour objectif d'accompagner les professionnels de la politique de la ville afin qu'ils s'approprient les enjeux de transitions. [En savoir plus](#).

EN BREF.... MAIS IMPORTANT

✓ **Gouvernement** : Les décrets d'attribution des ministères du gouvernement Attal sont parus successivement le 25 janvier (pour [les ministres](#)), complétés le 21 février par [quatre nouveaux décrets](#), puis le 11 mars pour [les ministres délégués et secrétaires d'Etat](#) et enfin le 22 mars pour [les attributions d'Agnès Pannier-Runacher](#).

✓ **Elections européennes** : Du 6 au 9 juin se tiendront les élections européennes. 448 millions de citoyens seront appelés aux urnes, dans les 27 États de l'Union européenne (UE). L'Europe, c'est un sujet qui nous concerne tous, quel que soit notre âge, notre profession ou notre situation sociale. Les élections européennes sont l'occasion de définir l'Europe que vous voulez. Comment vous informer pour voter en connaissance de cause ? Le CESE a organisé les 27 et 28 mars deux [journées d'échanges et de débats](#) au Palais d'Iéna, à Paris.

✓ **Démocratie participative** : La conférence "[Renforcer le dialogue civil et la démocratie participative dans l'Union européenne : la voie à suivre](#)", qui s'est tenue le 25 mars 2024, a permis d'examiner la manière dont l'Union européenne dans son ensemble et les États membres individuellement peuvent œuvrer en faveur d'un dialogue civil et d'une démocratie participative durables et efficaces.

✓ **Vie associative** : Le CESE a lancé une enquête le 23 janvier 2024 pour nourrir sa réflexion au sujet du financement des associations. Plus de 6 500 associations ont répondu au questionnaire. La synthèse des réponses est accessible [ici](#). Les résultats ont été discutés le 20 mars lors d'une journée délibérative. Le CESE publiera ses préconisations le 28 mai 2024. [Lire l'article sur le site de Familles de France](#).

✓ **Mobilités** : Le 23 mai 2024, la Coordination nationale des conseils de développement (CNCD) organise un webinaire avec le CESE au cours duquel sera présenté l'avis : "[Quelles solutions pour des mobilités durables et inclusives en zones peu denses ?](#)", par Sébastien Mariani. [Inscription ici](#).

✓ **Concession des routes** : La [loi du 22 mars 2024](#) vise à faciliter la mise à disposition aux régions du réseau routier national non concédé. Selon les projets de conventions et les conventions déjà élaborées entre l'État et les régions volontaires, des routes pourraient être mises à disposition dès le 1^{er} janvier 2025. En Grand Est, ce sont environ 500 km de routes qui sont concernées (A30, A31, A33 et A313, RN4, RN44, RN431 ainsi que la partie de la RN52 située en Meurthe-et-Moselle dans le prolongement de l'A30). La [Collectivité européenne d'Alsace](#) (CeA) dispose déjà de la gestion des routes départementales du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, mais également des routes nationales et autoroutes (en dehors de l'Eurométropole de Strasbourg qui a hérité de ce réseau sur son territoire). Tout comme la Région Grand Est pour les routes qu'elle gèrera, [la CeA porte également le projet d'une taxation des poids lourds](#) circulant sur son réseau structurant.

✓ **Pédaleurs, pédaleuses, l'exemple de Strasbourg** : une application et une plateforme en ligne permettent de recueillir le ressenti des cyclistes en ville. Voir [le lien vidéo](#) par l'Université de Strasbourg.

*

✓ **Aide Sociale à l'Enfance** : quelque 377 000 enfants font l'objet d'une mesure de protection au titre de l'ASE. Les professionnels lancent [un appel à l'Etat pour agir vite](#) pour soulager les travailleurs sociaux "éprouvés par leur engagement physique et émotionnel".

✓ **Le 93^e Congrès de l'Union nationale des CCAS** s'est tenu au Havre du 27 au 29 mars 2024. Retrouvez [les principaux temps forts](#) sur la chaîne YouTube de l'UNCCAS. L'Unccas a lancé en février [sa chaîne WhatsApp](#). Elle propose, tous les jours, du lundi au vendredi, l'essentiel de l'actualité de l'Union et de son réseau. Lire aussi : [l'Union départementale des CCAS de Meurthe-et-Moselle dévoile son projet associatif](#).

✓ **Congrès de l'Uniopss** : Les 3 et 4 avril, c'est l'Uniopss qui tient son [congrès à Lyon](#) pour "faire entendre la voix, les valeurs et les combats pour une société résolument humaine !" Il mettra en avant les initiatives et la capacité d'invention des acteurs associatifs, dans le contexte de crise et de tensions que nous connaissons.

✓ **Appel à projet CeA** : Vous êtes un acteur du domaine artistique (artiste, compagnie, structure culturelle et patrimoniale, association,...) et vous souhaitez assurer une présence artistique dans le maximum de collèges alsaciens pour l'année scolaire 2024/2025 ? [Cet appel à projet](#) est fait pour vous, découvrez-le en détail ! Date limite : 23 mai 2024.

✓ **Intelligence artificielle** : L'Intelligence Artificielle progresse à un rythme effréné. La Commission de l'intelligence artificielle a rendu [un rapport proposant 25 recommandations](#) "afin que la France sache saisir les opportunités" de l'IA. [Lire l'article](#).

✓ **Protection sociale** : Dans le cadre de ses réflexions sur l'avenir de notre système de protection sociale et de santé, la Mutualité Française lance auprès des jeunes une grande [consultation nationale](#) pour recueillir leur parole, leurs attentes et leurs propositions. Les éléments qui ressortiront des échanges participeront à la formalisation des solutions et des propositions qui pourront en découler, en perspective du Congrès de la mutualité de juin 2025. Réunion publique le 17 avril à Reims.

ACTION FAMILIALE

Du côté de l'Unaf et de son réseau

✓ **Lutte contre la pauvreté** : Le 13 mars 2024, Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'Unaf, Bernard Tranchand, Vice-président et Guillemette Leneveu, Directrice générale, se sont entretenus en visioconférence avec Anne Rubinstein, Déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DIPLP) pour échanger sur le Pacte des solidarités et les enjeux de participation du réseau aux Pactes locaux de solidarité. [Lire l'article](#).

✓ **Rencontre nationale des Présidents des Udaf et Uraf et des Directeurs des Udaf**

Les samedi 16 et dimanche 17 mars 2024, ce sont plus de 200 participants (présidents des Udaf et Uraf et directeurs des Udaf) qui ont été réunis à Valence, en provenance de l'ensemble des départements et régions de France. Retrouvez ici [le discours introductif](#) du vice-président de l'Unaf.

La première séquence de la matinée était consacrée aux [partenariats Udaf/Caf](#). A cette occasion, l'Unaf a accueilli Gaëlle Choquer-Marchand, Directrice générale déléguée chargée des politiques familiales et sociales à la CNAF qui s'est exprimée sur les attentes de la branche famille par rapport au réseau Unaf-Udaf.

Une seconde séquence consacrée à [la représentation familiale](#) et à l'animation de la vie associative et statutaire avec la tenue d'ateliers, restitués en fin de journée, a été proposée en début d'après midi du samedi aux participants.

La séquence du dimanche matin portait sur [les dossiers intéressant plus spécifiquement les Unions](#).

Un point a été fait sur le calendrier des prochaines [formations de l'Unafor](#), en matière de gouvernance des Unions, protection juridique des majeurs, protection de l'enfance, Habitat inclusif, médiation aidants-aidés, accompagnement budgétaire... Pour rappel, l'Unafor est un centre de formation partenaire pour la formation des Udaf et des Uraf et ouvert aux organismes à vocation sociale.

Protéger un proche

La mise en ligne du site "[Protéger un proche](#)" a été annoncée lors de la Rencontre nationale des Présidents des Udaf et Uraf et des Directeurs des Udaf (voir ci-dessus). Il s'agit d'un site à destination des tuteurs familiaux, réalisé par l'Ancreai et la DGCS, à la construction duquel l'Unaf a contribué. Lorsque l'on constate qu'un proche est vulnérable et n'est pas en mesure de gérer ses affaires, on est amené à se poser de nombreuses questions: comment l'aider ? comment le protéger ?

Face à ces questions, il est normal de se sentir désemparé. Les services d'information et de soutien aux tuteurs familiaux sont là pour vous soutenir et vous proposer des informations personnalisées. Ces services sont gratuits et indépendants de la Justice. Ils s'adressent à toutes les familles concernées par la protection d'un proche.

L'Unaf, les Udaf et Uraf, experts de la réalité de la vie des familles depuis 1945